

**DESSINS
ENSEMBLE LE
GUILERS DE
DEMAIN**



**Les nouveaux
quartiers**



Les projets de 2018



**Zoom sur les pauses
méridiennes**



Le temps des vœux est déjà révolu et l'action communale continue.

L'élaboration du budget 2018 est terminée, et sa phase de mise en œuvre démarre. Ce budget s'inscrit dans la continuité, avec pour toujours, cette ambition de préparer le Guilers de demain.

Cela fera 10 ans dans quelques jours que mon équipe et moi-même sommes aux manettes de la gestion communale.

Que de chemin parcouru depuis 10 ans ! Ce sont autant d'équipements réalisés ou améliorés qui permettent aujourd'hui aux guilétiens de vivre au sein d'une commune moderne et dynamique. Malgré toutes les difficultés rencontrées dans un contexte qui a souvent relevé du parcours du combattant, peu propice aux investissements pour les collectivités, nous avons toujours su garder le cap.

Avec conviction et pragmatisme, nous avons pris nos décisions et défini nos orientations, avec toujours en ligne de mire l'intérêt général.

Les pressions idéologiques et les critiques partisans n'ont jamais fait parties de la conception de notre gestion de proximité... N'en déplaise à certains.

Nous continuons à conforter la dynamique lancée depuis 10 ans, ce qui fait de Guilers, une ville appréciée par ses habitants et attractive pour ceux qui souhaitent s'y installer.

Au-delà des projets au service des habitants, ce sont nos associations et nos forces vives que nous accompagnons également au quotidien.

Je voulais souligner également qu'aucun projet du plus petit au plus grand, qu'aucun service proposé quelque qu'il soit, ne pourrait voir le jour sans le travail de l'ensemble des agents municipaux.

Un très grand merci à eux, mais aussi à chacun qui, à son niveau, apporte sa contribution à la mise en œuvre de la politique décidée et concourt à faire de la Ville de Guilers ce qu'elle est aujourd'hui.

Bonne lecture !

Sommaire

Page 2	Edito du maire
Page 3	informations communale
Page 4-5	Retrospective
Pages 6	Urbanisme
Page 7	Projets
Page 8	Centre-bourg
Page 8	Divers
Page 9	CCAS
Page 10	Enfance, scolaire et périscolaire
Page 11	Espace Jeunes
Page 12	Vie associative et sportive
Page 13	Artisans et commerçants
Page 14	La Guilthèque
Page 14	Agenda
Page 15	Expression libre
Page 16	Programmation Culturelle

En 2017 :
61 NAISSANCES,
25 MARIAGES
70 DÉCÈS
et 13 PACS.

Bon à Savoir

Démographie

Années	Naissances	Mariages	Décès (y compris Les Petits Pas)	PACS
2014	71	25	63	-
2015	68	25	78	-
2016	84	32	78	-
2017	61	25	70	13 (depuis le 02/11/2017)

Les prénoms les plus en vogue pour l'année 2017 ont été :

Pour les filles : **Aëla/Aela**

Pour les garçons : **Lucas/Luca/Luka**

Évènement à venir

Cérémonie du 19 mars 1962 : Journée du souvenir pour les victimes de la guerre d'Algérie.

Tous les Guilétiens qui le souhaitent sont invités à participer à cette cérémonie, le lundi 19 mars 2018, au Monument aux Morts, à 18h30.

Mairie de Guilers

16, rue Charles de Gaulle
BP 73 - 29820 GUILERS
Tél. : 02 98 07 61 52
Courriel : ville@mairie-guilers.fr
Site Internet : www.mairie-guilers.fr

Équipe Rédactionnelle :
Pierre OGOR, Claire ZANCANELLO
Photos : Service Communication
Création, réalisation, impression :
Créamix - CERID - 31 rue Frédéric Chopin
BP 52532 29225 BREST cedex 2

Tirage : 3 300 exemplaires - Dépôt légal :
février 2018

Vous pouvez adresser vos suggestions, soit par courrier au service "Communication" de la Mairie, soit par mail à l'adresse suivante :
claire.zancanello@mairie-guilers.fr

Remerciements aux élus, conseillers et personnels municipaux ainsi qu'à toutes les personnes qui ont travaillé au montage de ce magazine.

Informations Communales

État Civil : les changements de prénom (article 60 du code civil)

La loi de modernisation de la justice (n° 2016-1547 du 18/11/2016) prévoit qu'il est possible de demander à changer de prénom si la demande présente un intérêt légitime.

L'intérêt légitime est apprécié selon les circonstances (par exemple si le prénom ou la jonction entre le nom et le prénom est ridicule ou peut porter préjudice). Le motif de la demande ne doit donc pas reposer sur une simple convenance personnelle.

L'intérêt légitime peut être caractérisé par un usage prolongé dans la vie courante du prénom demandé (preuve par attestations établies par des proches, etc) ou peut être justifié par des motifs religieux ou identitaires.

L'adjonction, la suppression ou la modification de l'ordre des prénoms peut également être demandée.

Si l'officier d'État Civil estime que la demande ne revêt pas un intérêt légitime (contraire à l'intérêt de l'enfant ou aux droits des tiers à voir protéger leur nom de famille), la demande est transmise au procureur de la République. Si ce dernier s'oppose au changement de prénom, le demandeur peut saisir le juge aux affaires familiales par l'intermédiaire d'un avocat.

Qui présente la demande :

Pour un mineur ou un majeur sous tutelle : son représentant légal.

Enfant de plus de 13 ans : son consentement personnel est requis.

Où présenter la demande :

Après de l'officier d'État Civil du lieu de résidence ou du lieu où l'acte de naissance a été dressé.

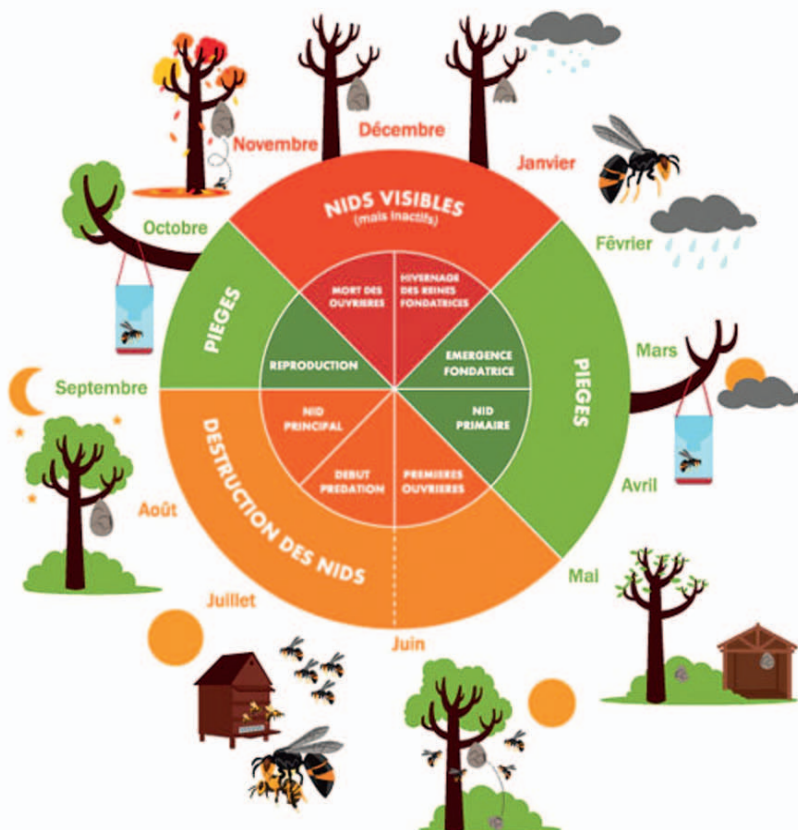
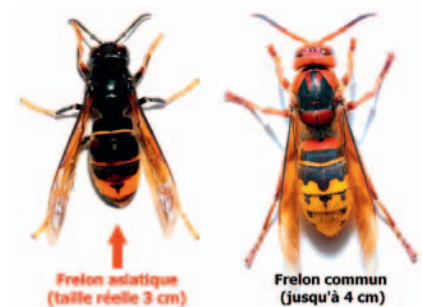
Pour toute information et remise des imprimés, vous pouvez vous adresser au service État Civil de la mairie.

Soyons vigilants dès le mois d'avril pour éviter la prolifération des frelons asiatiques

A partir du mois d'avril, la fondatrice commence seule la construction de son nid, appelé nid primaire. D'une taille de 3 à 5 cm, il n'est pas rare de le trouver à hauteur d'homme et dans des endroits insolites : sous un auvent, un abri de jardin, un hangar, un nichoir, dans un grenier, un coffret EDF...

La destruction, importante à ce stade, peut être simplement réalisée par le particulier par écrasement. Cette manipulation est à effectuer impérativement le soir afin de s'assurer que la reine soit bien à l'intérieur du nid.

Pour tous renseignements et signalements, merci de contacter la mairie au 02 98 07 61 52 (code 5).



Retrospective



6/12/17 : distribution des colis de Noël

Comme chaque année, les élus et membres du CCAS se sont rendus au domicile de 85 aînés (plus de 83 ans), n'ayant pas participé au repas du mois d'octobre, afin de leur remettre un colis de Noël rempli de gâteaux et confiseries.

13/12/17 : goûter de Noël des aînés

En cette fin d'année, il était proposé aux aînés de plus de 83 ans, de se retrouver pour partager un goûter. Ce ne sont pas moins de trente personnes, accueillies par Anne Carro, vice-présidente du CCAS et adjointe aux affaires sociales, qui ont ainsi partagé un après-midi convivial et riche d'échanges autour de gourmandises.



18/12/17 : journée citoyenne

141 élèves des classes de 6^{ème} des collèges Croas ar Pennoec et Sainte-Marie sont venus interroger Monsieur Le Maire sur ses fonctions et sur le fonctionnement d'une mairie.

Exemple de questions : comment fonctionne un conseil municipal ? Est-ce un métier ?

29/12/17 : arrivée de la cloche

Monsieur Bodiger, qui en a assuré le transport, était épaulé par les services techniques de la Ville afin de la mettre en place sur son support.





6/01/18 : vœux du Maire

Lors des vœux du Maire du 6 janvier dernier, 5 jeunes de l'espace jeunes étaient présents afin de participer au service, dans le cadre de leur auto-financement. En début de soirée, l'association Mélodios et le GONG de l'école de musique se sont joints à nous pour assurer l'ambiance musicale. Monsieur Estève (propriétaire de la cloche) et Monsieur Bodin (ayant retracé son histoire), étaient mis à l'honneur : remise de médaille, livres relatant la 2nde Guerre Mondiale, paniers garnis...



17 et 18/01/18 : opération de sécurité "10 de conduite jeune"

Après une partie théorique, place à la pratique ! Quarante-huit collégiens de troisième du collège Croas-ar-Pennoc ont participé à l'opération mise en place par une compagnie d'assurances et animée par la gendarmerie nationale. Dans le cadre du parcours citoyenneté, il s'agit là de sensibiliser les jeunes à la sécurité routière et de leur faire découvrir la conduite d'un véhicule dans un cadre de sécurité optimale.

18/01/18 : galette des rois à l'EHPAD Ker Anna

Les élus du CCAS se sont rendus dans les EHPAD de la commune pour présenter leur vœux et offrir la galette des rois aux résidents.

29/01/18 : galette des rois à l'EHPAD Les Petits Pas



Urbanisme

Les nouveaux quartiers

Entre ville et campagne, Guilers séduit tous les ans de nombreux nouveaux arrivants attirés par la quiétude et la qualité de vie dans notre commune. La complétude des services aux habitants, le dynamisme des tissus associatifs et commerciaux sont une force pour l'attractivité de Guilers. Pour permettre l'installation dans les meilleures conditions des nouveaux habitants, quatre nouveaux lotissements sont actuellement en cours d'aménagement :

- Le lotissement communal "Les Résidences de Kermengleuz" : situé à l'emplacement de l'ancien terrain de football, entre les rues Calmette et Charles de Gaulle, il se compose de 26 maisons individuelles actuellement en cours de construction.
- "Le Domaine Valentin" au lieu-dit Kerloquin : la commune vient de délivrer un permis d'aménager au groupe Lamotte Constructeur pour l'édification de 21 maisons individuelles et 8 logements collectifs (appartements).
- La 3^{ème} tranche de Pen ar C'hoat en cours : ce lotissement accueillera 37 maisons



individuelles et 7 immeubles. Le projet est porté par Brest Métropole Aménagement.

- Le lotissement "Les Jardins du Candy" : la construction de 23 maisons individuelles

et 8 hébergements locatifs (petites maisons mitoyennes) à l'angle de la route de Bohars et du Chemin du Candy touche à sa fin.

Projets de constructions par Brest Métropole Habitat

Brest Métropole Habitat a obtenu la délivrance de deux permis de construire en vue d'édifier des projets de logements dans le centre de la commune :

Un immeuble est actuellement en cours de construction au numéro 12 de la rue Charles

de Gaulle, qui comprendra 22 logements. Un second immeuble, au 27, rue Charles de Gaulle prévoira quant à lui 11 logements.

27, rue Charles de Gaulle



12, rue Charles de Gaulle



Couverture du boulodrome



Nos amis boulistes disposeront d'un terrain couvert à Pen Ar C'hoat d'ici la fin de l'année afin de pouvoir pratiquer par tous les temps leur discipline. Ce terrain couvert pourra éventuellement servir à accueillir des kermesses ou d'autres manifestations.

Exemple de boulodrome couvert

Rénovation des installations du gymnase de Penfeld

La commune poursuit la rénovation des infrastructures de Penfeld. Celles-ci sont de par les associations et par les stagiaires du service militaire volontaire de plus en plus utilisées. Le toit du gymnase va donc être remplacé à l'identique et un bâtiment sera adossé au gymnase afin de créer un espace vestiaires et sanitaires.



Une piste d'athlétisme couverte à Ballard



Enfin et pas des moindres, l'amélioration des infrastructures du complexe sportif Louis Ballard se poursuit et un des projets phare de cette fin de mandat, sera la création d'une piste couverte d'athlétisme en lieu et place de l'ancien terrain stabilisé. Ce projet se fait en lien avec le club d'athlétisme. Cette structure légère accueillera des gradins et en 2019 de nouveaux vestiaires seront construits.

Exemple de salle couverte

Video protection



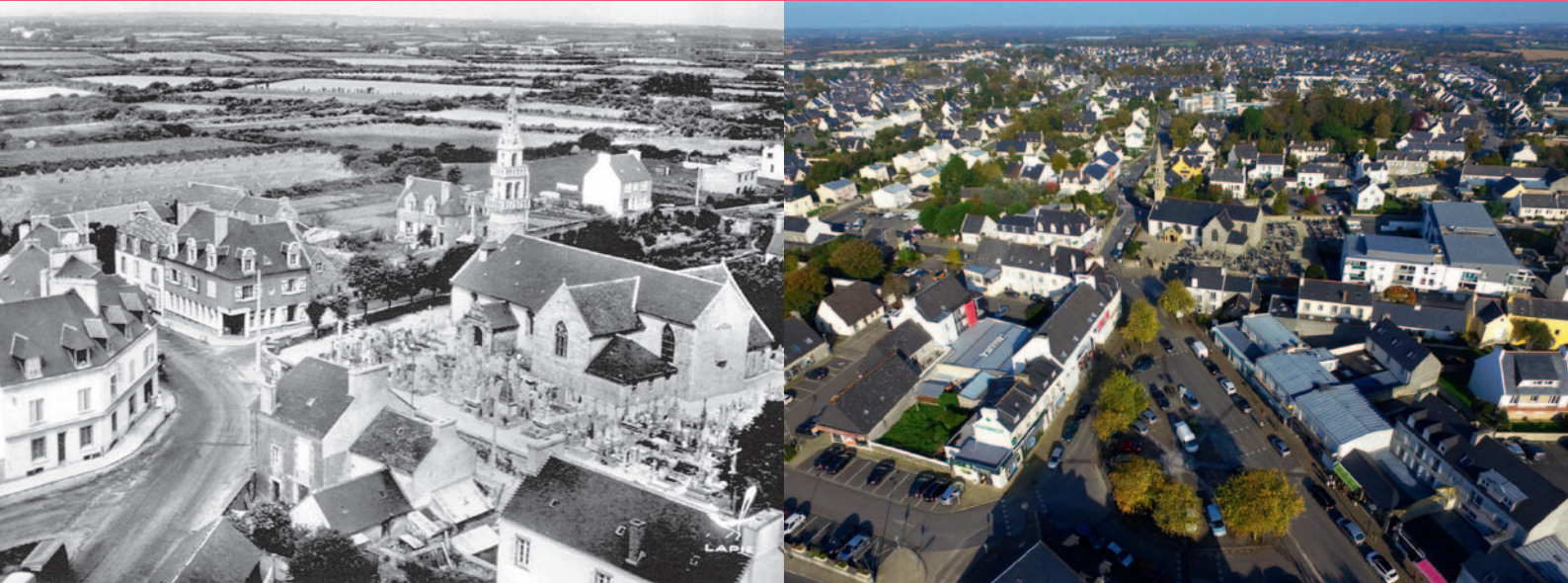
Un système de vidéo protection sera installé dans le courant de l'année sur les bâtiments publics.





Centre Bourg

Guilers de 1958 à 2018



Collège Sainte-Marie : les élèves à la rencontre du Maire



Mardi 19 décembre dernier, 58 élèves de 6^{ème} du collège Sainte-Marie ont collaboré à l'élaboration du Guilers de demain.

Sous l'égide de Pierre OGOR, Maire de Guilers et d'Isabelle NEDELEC, Adjointe aux affaires scolaires, périscolaire et enfance/jeunesse, ils ont fait part à Olivier DAUMAS (Chef de

projet aménagement et développement local à Brest métropole), Marc QUELEN (architecte) et Stéphanie BLANC du Pôle aménagement et infrastructures de la ville de Guilers, de leurs idées pour le réaménagement du centre bourg.

Suite à la présentation du projet et des croquis dessinés l'an dernier par d'autres élèves,

les enfants ont pu imaginer et concevoir des aménagements qu'ils ont présenté aux professionnels et élus.

L'ensemble de leurs travaux est visible dans le hall de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Divers

Mise en place de l'écopâturage sur la métropole



Dans une démarche environnementale, Brest métropole, en tant que gestionnaire des espaces verts de la métropole, a décidé de promouvoir l'éco pâturage.

Ainsi, sur la commune de Guilers, un troupeau de 6 à 8 moutons se partagera l'espace vert.

Les moutons resteront en moyenne 2 semaines sur chaque parcelle en fonction de la surface, de la qualité de l'herbe, ainsi que du niveau d'entretien demandé, ceci, au maximum 3 fois par an.

Merci de respecter les animaux et de tenir vos chiens en laisse.

Les Amandiers : une vie douce avec des services pour un quotidien serein

En octobre 2017, la municipalité et Le Logis Breton posaient la première pierre d'un ensemble de 15 logements dédiés au bien-être de nos aînés.

En collaboration avec les Mutuelles de Bretagne, ce sont 15 pavillons qui verront le jour au cours du second semestre 2018. Les deux prestataires souhaitent proposer une nouvelle forme d'habitat conçu pour offrir une accessibilité optimale adaptée aux personnes âgées et aux personnes à mobilité réduite, et leur permettant de conserver leur indépendance.

Sous l'égide des Mutuelles de Bretagne, en charge de la mise en place des services, ce "petit village" sera doté d'une gouvernante qui veillera au confort des locataires. Consécutivement à la signature d'un contrat entre les deux parties, la gouvernante sera en possibilité d'effectuer des courses, d'aider à



la réalisation de démarches administratives et d'effectuer toutes missions de nature à simplifier le quotidien de chacun.

L'opérateur souhaite également lutter contre la solitude de nos aînés et créer un tissu social entre les habitants des Amandiers en proposant des animations et ateliers mais aussi la prise de repas en commun.

Pour en savoir plus : une réunion d'information se tiendra le vendredi

16 mars à 18h30, salle Manon des Sources à Guilers pour vous présenter plus en détail les Amandiers. Cette rencontre permettra d'établir un premier contact avec les personnes intéressées.



Ateliers "Bien chez soi"



Le maintien à domicile est une thématique centrale des politiques de l'habitat en raison de l'augmentation de l'espérance de vie et de la majorité des personnes âgées de plus de 75 ans qui vivent à leur domicile.

Le CCAS, en partenariat avec SOLIHA, a souhaité mettre en place un atelier pour sensibiliser les retraités afin de préserver leur autonomie et maintien à domicile.

Le programme "Bien chez soi" prévoit donc 5 ateliers de 2 heures chacun afin de faciliter l'intégration des pratiques et favoriser le partage d'expériences.

Thématiques des 5 ateliers :

1. Astuces et conseils pour un logement pratique et confortable.
2. Les bons gestes et postures à adopter pour être bien au quotidien.
3. Le secret des accessoires innovants pour se faciliter la vie.
4. Rendre son habitat durable : santé, sécurité, confort, économie.
5. L'aménagement du logement et les aides existantes.

Ces ateliers de prévention seront animés par des professionnels qui apporteront des conseils adaptés sur les espaces de vie des participants, tout en les accompagnant dans les gestes à adopter au quotidien pour bien vieillir chez soi.

Les ateliers se dérouleront de 14h00 à 16h30 chaque jeudi, du 15 mars au 12 avril (inclus), à la salle Claudel (sous la mairie).

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le CCAS au 02 98 07 32 11.

La sortie des aînés

Cette année, le CCAS et le Club Emeraude se sont associés pour proposer aux aînés de la commune une sortie très attendue : le spectacle de Marie Guerzaille.

Quelques informations sur le spectacle :

Marie Guerzaille a décidé de réaliser un projet fou qui aura lieu tous les ans durant la même période. Ce projet a débuté le 28 mai 2016, dans la stabulation de la ferme reconvertie en salle de spectacle à Saint Caradec (bâtiment de plus de 700 m²).

Dans un cadre confiné d'une salle de spectacle garanti grand confort, avec des décors époustoufflants, Marie Guerzaille et sa descendance vous proposeront un spectacle inédit rempli de belles surprises.

Tout est mis en œuvre pour vous faire passer

une superbe journée dans la simplicité, la convivialité et le rire. Le repas sera prévu sur place.

La sortie est programmée le mercredi 18 avril, au tarif de 37 € par personne. **Les inscriptions seront ouvertes à partir du 1^{er} mars**, en mairie ou auprès du Club Emeraude pour les adhérents.

Le nombre de places étant limité, pensez à vous inscrire rapidement !



Enfance Scolaire & Péri-scolaire

Du côté scolaire

Les animations

Les élèves des écoles Pauline Kergomard et Chateaubriand auront la chance de travailler avec Sabine Mittelhammer, marionnettiste de la compagnie Handmaids, sur un nouveau projet culturel.

Au cours d'ateliers manuels et créatifs, ils imagineront et fabriqueront leur marionnette à base de carton, papier journal ou papier blanc. Après avoir appris à poser leur voix, les enfants animeront un petit spectacle en plusieurs scénettes inspirées d'un conte de Grimm.



Du côté périscolaire



Atelier informatique



Slackline



Football



Jeux d'intérieurs



Kinball



Jeux d'écritures

Zoom sur les pauses méridiennes

La pause méridienne, dans les écoles Chateaubriand et Pauline Kergomard, est rythmée par de nombreux ateliers et animations. Tournée vers une meilleure connaissance et une meilleure maîtrise des émotions, la slackline, la sophrologie ludique, le yoga du rire, les poupées tracas... ont remporté un franc succès.

Les équipes pédagogiques et les animateurs ouvrent actuellement des activités de sensibilisation à l'éco-citoyenneté et la préservation de la nature. En février et mars, en collaboration avec les services de Brest métropole, les petits Guilériens volontaires participeront une nouvelle fois au projet Serial Cleaner sur le thème de la propreté urbaine. Ils devront faire preuve de créativité afin de proposer des solutions ludiques pour sensibiliser leurs camarades à cette problématique.



Yoga du rire



Moment autour des histoires



Atelier du rire aux larmes



Tennis



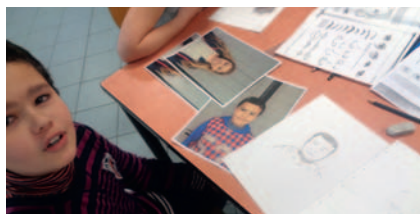
Atelier sur les sens



Sophrologie ludique

Espace Jeunes

Atelier Caricature



Durant 3 séances, les jeunes ont pu s'initier à la caricature avec le peintre et dessinateur brestois, **Tamas Turzo** : attention à vos défauts, les jeunes peuvent désormais les rendre plus gros !

Activité Kirigami



Un groupe de jeunes a participé à un stage de Kirigami durant les dernières vacances où ils ont pu réaliser une mante religieuse en 3 dimensions !

Slackline

Activité à sensation à l'Espace Jeunes !

La slackline (de l'anglais « ligne lâche ») ou slack est une pratique sportive récente s'apparentant au funambulisme.

Si l'envie te prend de devenir acrobate ou funambule, rendez-vous au local à L'Agora.



Valentin PONNAVOY, coordinateur jeunesse

Titulaire d'un BPJEPS Loisirs tout public depuis 2012, Valentin est recruté au poste de coordinateur jeunesse en remplacement de Mathieu LAVIE, au sein de la mairie de Guilers, à l'espace jeunes.

A la direction de l'ALSH (12-17 ans) pendant 5 ans sur la ville de Saint-Renan, il est maintenant en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une dynamique de projets et d'activités pour les jeunes Guilériens.

Appuyé par les animateurs de l'espace jeunes (Jérôme, Nadège, Camille et Samantha), il poursuit le travail de son prédécesseur dans le domaine de la sensibilisation à la prévention routière et la délinquance, en partenariat avec les collèges de la ville. Il entend également pérenniser les bons résultats de la maison des

jeunes en termes de fréquentation (+23% en 2017) en proposant de nouvelles activités.



Séjour à Verdun

Dans le cadre du centenaire de la guerre 1914-1918, l'Espace Jeunes et la mairie de Guilers souhaiteraient organiser un séjour pour

les 12/17 ans, à Verdun, du 30 avril au 4 mai (5 jours).

Au programme : visite de sites historiques tels que le chantier des baïonnettes, les forts de Douaumont et de Vaux, etc.

Tu es intéressé par ce projet ? Rends-toi à l'Espace Jeunes afin de participer à sa mise en place.

Les jeunes motivés seront acteurs de celui-ci, ils pourront programmer des activités supplémentaires, tout en gérant le budget : prise de contact avec les différents prestataires, etc.



Vie associative et sportive

Margot, toujours plus haut !



En 2012, notre jeune Guilérienne, Margot GOURITIN, commence l'athlétisme en catégorie Benjamine et a tout de suite montré de belles dispositions pour la vitesse et le saut.

En passant en catégorie Minimes, elle passe une barre à 1m52 au Championnat de Bretagne ; c'est le début d'une progression. Puis, en 1^{ère} année Cadette, elle passe 1m62 et devient championne du Finistère dans cette catégorie.

Elle a ensuite été qualifiée pour la 1^{ère} fois au Championnat de France des Jeunes Cadets – Juniors (16 meilleures françaises).

Pendant la saison 2016-2017, Margot a franchi un palier significatif en battant à 2 reprises

le record du Finistère toutes catégories, en passant la barre à 1m72. Elle devient Vice-Championne de France Cadette.

En tant que Junior 1^{ère} année, cette nouvelle saison doit permettre à Margot de se réaliser avec les conseils de son entraîneur, Serge Calvez, sur ses 2 disciplines favorites : le saut en hauteur et la vitesse sur du 200 m (ou du 60 m haies).

Pour l'instant, avec les championnats en salle de cet hiver, elle a réalisé un saut d'1m73 en se classant première au Championnat de Bretagne Juniors du saut en hauteur, ainsi qu'au championnat du Finistère Juniors Hauteur et du 60 m haies en 9"51.



"Blues en Blouse"

L'école de musique et de danse de Guilers présente la comédie musicale "Blues en Blouse"

L'Ecole de Musique et Danse de Guilers et La Batterie, Ecole de Musique de Plouzané, tous deux porteurs du projet, recherchent des chanteurs désireux de monter sur les planches le 7 avril prochain. Un chœur éphémère, dirigé par Viviane Marc, est créé pour l'occasion (nombre de participants limité à 30).

De quoi parle la comédie musicale ? Une sinistre affaire de maniaque fétichiste, voleur de blouse de mamies, sur fond de musique blues.

La comédie musicale sera présentée à L'Agora, le **samedi 7 avril prochain**.

C'est gratuit, ouvert à tous, sans pré-requis musicaux.

Pour plus de renseignements ou pour vous inscrire, vous pouvez contacter l'école de musique par mail emd929@gmail.com ou sur le site internet www.emdg-guilers.org

Rénovation des vestiaires au Complexe Sportif Louis Ballard



Durant ces derniers mois, les vestiaires du complexe sportif ont été rénovés. Les services techniques ont repeint les vestiaires du judo, de la gym, du hand et du tennis afin de redonner un coup de neuf et de modernité, pour le confort des utilisateurs.

Quant à ceux de l'ASG, une dizaine de bénévoles (dont Dédé et Daniel ici en photo), ont rénové l'an dernier l'intérieur du bloc vestiaires à Louis Ballard. Une autre étape : la peinture des extérieurs est prévue cet été.



Artisans et Commerçants

GUILERS AUTO

Zone de Kérébars, rue Champollion - 29820 Guilers

Le garage automobile Guilers Auto est implanté dans la zone de Kérébars, rue Champollion à Guilers, depuis mai 2010.

Son gérant, Arnaud CUEFF, compte aujourd'hui 4 salariés.

Le garage effectue actuellement tous travaux et réparations sur véhicules de toutes marques et est également spécialisé dans la vente de véhicules neufs et d'occasion.

La location d'un fourgon aux particuliers est également possible.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h30 et le samedi matin de 9h à 12h.

Tél : 02 98 07 47 39

Mail : guilers-auto@orange.fr



NANCY B

47 bis, rue Charles de Gaulle - 29820 GUILERS

Nancy BELEC, gérante du salon Nancy B, a travaillé durant 13 années en tant que salariée sur la ville de Brest.

Le 9 février 2009, elle décida d'ouvrir son propre salon sur la commune de Guilers, avec à ses côtés deux salariées, Laura et Fabienne.

Pour hommes, femmes et enfants, le salon propose tous types de services : colorations, mèches, coupes, réalisations de chignons... mais aussi de la vente de produits et de soins adaptés à tous.

L'équipe vous accueille, avec ou sans rendez-vous, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 18h, le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 15h30 (journée continue).

Tél : 02 98 07 65 89

Mail : samcera@free.fr



Vente de livres à la Guilthèque

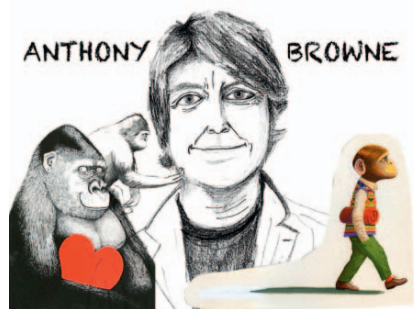


Tout au long de l'année, une vente de livres est accessible à tous (adhérents et non adhérents), aux heures d'ouverture de la Guilthèque. Venez faire des affaires à petits prix : romans, livres jeunesse... !

L'heure du conte

Au mois de mars, le « Rendez-vous conte » revisite les contes et albums de notre enfance. En lien avec l'exposition sur l'univers de Marie-Thé, Valérie et Guénaëlle invitent les enfants de 5 à 8 ans à découvrir ou redécouvrir ces contes, **le samedi 17 mars de 14h à 16h, sur réservation uniquement !**

Comme chaque séance, après une lecture d'albums, un bricolage sera réalisé.



La Guilthèque

Exposition

L'univers de Marie-Thé

Jusqu'au 31 mars, la Guilthèque accueille une exposition sur les travaux manuels réalisés par Marie-Thérèse BIHAN.

Un atelier gratuit, tout public (à partir de 8 ans) vous est proposé le 24 mars de 14h à 16h.

N'hésitez pas à vous renseigner à l'accueil. Nombre de places limité !



Concours de poésie

Dans le cadre du printemps des poètes, Michelle RIVALLAND et la Guilthèque vous proposent de participer à un concours de poésie ou de prose, sur le thème de l'année : **l'ardeur**.

Ce concours est ouvert à tous, il doit faire maximum une page A4 avec vos coordonnées au dos.

Ces textes sont à déposer à la Guilthèque pour le 3 mars au plus tard.

Une remise des prix pour tous les participants aura lieu le samedi 17 mars dans nos locaux.

Un prix sera remis à chaque gagnant par catégorie, à savoir :

- De 6 à 12 ans : "Même pas peur", sur le courage ;
- De 12 à 18 ans : "L'amour..." ;
- 18 ans et plus : "L'ardeur" ;

Nous comptons sur votre participation pour rendre ce moment unique !



Agenda

Judi 1^{er} mars

**Début des inscriptions
promenade des aînés**

Mairie de Guilers et Club Emeraude

Vendredi 2 mars, de 14h à 20h,
samedi 3 mars de 8h à 22h et
dimanche 4 mars de 8h à 20h
Complexe Sportif Louis Ballard

Tournoi Futsal
ASG

Samedi 10 mars, à 17h30
Penfeld / Kéroual
Entre Fort et Château
Iroise Athlétisme

Dimanche 11 mars,
à partir de 14h
Espace Marcel Pagnol
Thé dansant
Club Emeraude

Dimanche 11 mars,
de 9h à 17h
Salle Agora
Vide tiroirs
Au fil de nos passions

Du **Judi 15 mars**
au **jedi 12 avril**
Salle Claudel
Ateliers "Bien chez soi"

Vendredi 16 mars, à 18h30
Salle Manon des Sources
**Réunion d'information
"Les Amandiers"**
Mutuelles de Bretagne, Logis
breton, Mairie de Guilers

Vendredi 16 mars, à 18h
Espace Marcel Pagnol
Soirée Irlandaise
Centre socio-culturel L'Agora

Samedi 17 mars, de 10h30 à 12h
Guilthèque
Café littéraire

Samedi 17 mars, à 19h
Espace Marcel Pagnol
Kig ar Farz
APEL Ste Thérèse / Ste Marie

Dimanche 18 mars, de 9h à 15h
Salle Agora
Bourse aux livres
Centre socio-culturel L'Agora

Lundi 19 mars, à 18h30
Monument aux Morts
**Cérémonie commémorative
du 19 mars**

Samedi 24 mars, de 14h à 16h
Guilthèque
Atelier travaux manuels

Samedi 24 mars,
à partir de 9h
Espace Marcel Pagnol
Fest Noz
Centre socio-culturel L'Agora

Dimanche 15 avril,
Espace Marcel Pagnol
Vide greniers
APED du Dauphiné

Mercredi 18 avril,
Extérieur
**Sortie des aînés, spectacle
de Marie Guerzaille**
Mairie de Guilers

Vendredi 27 avril, à 20h30
Salle Agora
Le Monde en Images
Centre socio-culturel L'Agora

Expression libre

Majorité municipale

C'était une promesse de campagne que le gouvernement vient de mettre en œuvre.

La suppression complète de la taxe d'habitation échelonnée jusqu'en 2020, à raison de 30% cette année, 65% en 2019 et de la totalité en 2020, a été validée par nos députés, sénateurs et par le Conseil d'État.

Cet impôt, payé par 30 millions de foyers fiscaux, assurait pourtant la pérennité des services publics mis à la disposition des habitants par les collectivités locales.

La bonne nouvelle pour le contribuable pourrait s'avérer devenir un cadeau empoisonné pour nos communes dans la mesure où la compensation à l'euro près promise par l'état n'a pas encore été entérinée sur le plan législatif, permettant ainsi au gouvernement de revenir sur sa parole. A l'heure actuelle, les 20 milliards nécessaires au dédommagement des municipalités et départements ne sont toujours pas financés.

Un coup de com' qui pourrait coûter cher et mettre en péril le bon fonctionnement des collectivités.

Si l'on ajoute à cela la baisse des dotations de l'état des dernières années dont Guilers comme les autres communes ont déjà subi les conséquences, nos possibilités d'investissements



seraient gravement compromises.

Mais restons optimistes, nous n'en sommes pas là !

Aujourd'hui nous pouvons encore espérer de voir évoluer notre taxe d'habitation jusqu'en 2020 et bien au delà si l'état tient ses promesses.

C'est dans cet esprit que le budget primitif 2018 de la commune qui vient d'être voté a été élaboré.

Outre la bonne gestion des dépenses courantes de fonctionnement, ce budget nous permet de programmer et de mettre en œuvre les investissements que nous souhaitons réaliser d'ici la fin du mandat. Il s'agit notamment, pour les plus importants, de la couverture d'une partie du boulodrome de Pen ar C'hoat à la refonte complète du stade d'athlétisme à Louis Ballard

et l'amélioration des installations sportives, gymnase et vestiaires du fort de Penfeld, le début de la mise en place de la vidéo protection...

En partenariat avec Brest métropole, plusieurs opérations immobilières privées et publiques vont voir le jour au centre-ville et en périphérie.

Le réaménagement du bourg, toujours à l'état de projet fera l'objet de l'attention de tous.

D'ici 2020, de nombreuses réalisations verront le jour. Ce sont des projets qui peuvent paraître ambitieux mais nous les jugeons nécessaires pour accompagner le développement des activités associatives et pour maintenir à long terme l'attractivité de notre commune.

**L'équipe
Continuons Guilers Autrement.**

Opposition municipale

Nous avons quitté le conseil du 20 décembre, faute d'avoir pu exprimer notre mécontentement de ne pas avoir été invités à la réunion de présentation du projet d'aménagement du centre bourg, réunion à laquelle étaient conviés des élus de la majorité et les commerçants et artisans. Par la suite, le projet a été transmis par mail aux commerçants. Nous avons eu connaissance de cette réunion à posteriori. Pourtant, c'est un projet pour lequel nous avons maintes fois manifesté notre intérêt et notre volonté de participer.

Qu'est-ce qui peut motiver cette mise à l'écart des élus minoritaires? En regardant le projet de près, quelque chose nous saute aux yeux : nous constatons beaucoup de similitudes avec le programme proposé en 2014 par la liste Guilers Avenir :

➤ circulation automobile ralentie et limitée à la rue Charles de Gaulle (fermeture des deux autres voies à la circulation),

➤ instauration d'une zone bleue pour réguler le stationnement,

➤ création d'un espace couvert pouvant abriter le marché et des animations,

➤ développement des liaisons douces pour rendre l'espace aux cyclistes et aux piétons,

pour ne citer que les éléments principaux.

Nous retrouvons l'esprit et certains détails de notre projet dans les déclarations du maire dans l'article du télégramme du 23 janvier. Il est intéressant de noter que le programme électoral de la liste de la majorité actuelle ne contenait aucune proposition concrète sur le centre bourg, uniquement des généralités : « revitaliser le centre ville, réorganiser la place de la libération, réguler la circulation et la sécurité des piétons ». Ces deux programmes sont encore consultables sur internet.

Evidemment, nous n'aurions pas manqué de souligner ces similitudes pendant la réunion de présentation, et nous aurions certainement félicité le maire d'avoir repris la majeure partie de nos idées sur ce projet.

D'après l'article du Télégramme, la commission extra-municipale sur le centre bourg va enfin être réunie « pour associer les Guilériens à la réflexion » : mieux vaut tard que jamais. Nous prenons acte des déclarations de Mr le Maire.

Nous profitons de cette publication pour adresser nos vœux de bonne année au personnel municipal (nous n'avons pas non plus été conviés à la cérémonie des vœux au personnel communal).

**Le groupe Guilers Avenir :
Anne Lagadec, Nicolas Laforge,
Odile Léon, Pascal Mariolle,
Nathalie Lancien.**

Programmation Culturelle

Guilers



Mardi 27 février – 16h

**Cinés Dimanches
LES GOONIES**

Salle Agora – Gratuit – Pour toute la famille !



Samedi 31 mars – 20h

**Musique celtique
OUTSIDE DUO**

Concert organisé par le collectif **Plein feux** dans le cadre de la semaine "Pleins feux sur la culture bretonne"

Salle Agora – 15 € / 10 €

Retrouvez la chaîne officielle de la Ville de Guilers sur Youtube en flashant ce code :



Dimanche 18 mars – 16h

DES HISTOIRES DU... VIEUX BREST

Salle Agora – 3 €



Jeudi 19 avril – 17h

**Les Marchés Animés
QUATUOR MEGAMIX ou la
passion selon Saint Thétiseur**

Place de la Libération – Gratuit



Samedi 21 avril – 20h

**Musique du Monde
BREST BABEL ORCHESTRA**

Salle Agora – 12 € / 8 €

Billet en vente à la mairie de Guilers, sur le site www.ticketmaster.fr et dans les centres Leclerc.